



## **ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL**

**MARDI 19 MARS 2024**

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

### **SEANCE PUBLIQUE**

---

#### ***DIRECTION GENERALE***

#### ***MANDATS ET TUTELLE CPAS***

- 2.1. (U) Représentation: Le Foyer Jambois - remplacement

#### ***POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL***

- 46.1. "Conséquence du décret révolutionnaire du 02 novembre 1789, qu'en est-il des biens devenus communaux?" (M. B. Guillitte, Conseiller communal MR)
- 46.2. "Points noirs sur les itinéraires cyclables namurois" (Mme P. Grandchamps, Conseillère communale Ecolo)
- 46.3. "La commune comme premier levier d'information, de solidarité et d'entraide pour les familles monoparentales!?" (Mme N. Kumanova, Conseillère communale PS)
- 46.4. "Une instance namuroise de co-construction citoyenne de l'art dans l'espace public" (Mme N. Kumanova, Conseillère communale PS)
- 46.5. "Quel avenir pour le stade ADEPS de Jambes et des clubs qui le composent?" (Mme M. Chenoy, Conseillère communale PS)
- 46.6. "Stade ADEPS à Jambes" (M. B. Sohler, Conseiller communal Les Engagés)
- 46.7. "La Ville de Namur compte-t-elle adhérer au contrat de filière du livre mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles?" (Mme A. De Gand, Conseillère communale Ecolo)
- 46.8. "Logements publics à Namur: que va faire la Ville pour résoudre les problèmes d'insalubrité?" (M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB )
- 46.9. "Bomel-Herbatte: où en sont les travaux et la réhabilitation promis" (M. R. Bruyère, Chef de groupe PTB)
- 46.10. "Exprimons notre solidarité envers le peuple palestinien: réalisons une fresque pour la paix et la fin du génocide" (Mme C. Quintero Pacanchique, Cheffe de groupe Ecolo)